

# Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 6 novembre 2015

Le six novembre deux mille quinze, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Andrezé se sont réunis dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Jean-Yves ONILLON, Maire.

Secrétaire de séance : Philippe MENARD

Etaient présents : Jean-Yves ONILLON, Maire, Olivier DUPAS, Dolorès AUGER, Jean-Yves CAILLEAU, Marie-Juliette TANGUY, Serge COUSSEAU, adjoints, Brigitte POHU, Luc MARTIN, Anne BOURCHENIN, Dominique GOURDON, Jean-Luc BOSSOREIL, François-Xavier LECLERC, Magalie ANISIS, Sandrine NDIAYE, Sabrina RETHORE, Jérémy THOMAS, Philippe MENARD, Jean-Claude MORINIERE, Céline LAURENDEAU.

## ▪ Installation de Philippe Ménard, nouveau conseiller municipal

Monsieur le Maire accueille Philippe Ménard, nouveau conseiller, qui intègre le Conseil Municipal suite à la démission d'Eloïse Lardeux et lui souhaite la bienvenue.

Il est proposé à Philippe Ménard de remplacer Eloïse Lardeux dans les commissions où elle siégeait. Finalement, il choisit d'intégrer la commission « Espaces publics, bâtiments communaux ». C'est l'occasion pour les personnes le désirant de changer de commission. Céline Laurendeau souhaite également intégrer cette même commission.

## ▪ Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 25 septembre 2015

Le compte-rendu n'appelant ni remarque, ni observation, est approuvé à l'unanimité.

## ▪ Subvention au titre des sorties pédagogiques des écoles pour l'année 2016

Marie-Juliette Tanguy fait savoir que la commission propose de verser une somme unique par élève et par an, à charge pour chaque école de choisir son utilisation pédagogique et d'en faire un rapport à la commune.

La commission propose donc d'attribuer la somme de 20 € par enfant au titre de l'année 2016 pour les sorties pédagogiques.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- ADOPTE le principe d'une participation de 20 € par élève pour l'année 2016, au titre des sorties pédagogiques pour les enfants de l'école publique Georges Lapierre et de l'école privée Sources Vives.

## ▪ Rendu des décisions du maire dans le cadre de sa délégation

Décision 2015- 07 : Validation du devis de l'entreprise CLOPTA de 2 060.96 € TTC relatif à la réalisation d'une table de réunion avec l'ancien cadran de l'horloge de l'église.

Décision 2015-08 : Validation du devis de l'entreprise EDEN COM de 3 984.43 € TTC pour un aménagement au sol en thermocollé dans la cour de l'école publique.

## ▪ Avis sur le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **EMET** un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale qui inclut les communes de la Communauté de Communes du Centre Mayenne au sein d'une intercommunalité à fiscalité propre (communautés de communes ou d'agglomération) comprenant toutes les communes membres des communautés de communes suivantes : Canton de Champtoceaux, Canton de Saint-Florent-le-Vieil, Centre-Mayenne, Moine-et-Sèvre, Montrevault Communauté, Région de Chemillé formant un ensemble de 118 118 habitants.

## ▪ **Finances**

### Tarif de la visite de contrôle aux réseaux d'assainissement

Le budget assainissement de la commune nouvelle sera assujéti à la TVA, il est donc convenu que le prix de la visite de contrôle aux réseaux d'assainissement est de 50 € HT.

### Décisions modificatives sur les budgets

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives présentées par Monsieur le Maire sur le Budget Principal, le Chauffage Urbain et le lotissement la Chaussée des Hayes.

## ▪ **Validation des devis pour la rénovation de deux classes de l'école privée, bâtiment communal**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les devis pour les travaux de rénovation de deux salles de classe de l'école privée :
  - ✓ Bruno Vincent pour les contre-cloisons de 14 357.07 € TTC
  - ✓ Alain Airaud pour l'électricité de 9 610.34 € TTC.

## ▪ **Rénovation de la bibliothèque**

Monsieur le Maire informe que la bibliothèque fêtera ses 20 ans en 2016. A ce titre, l'association a demandé quelques travaux d'aménagement et du mobilier.

Il est proposé d'engager les travaux de rénovation en 2015, qui seront réalisés en début d'année 2016.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **EMET** un avis favorable pour engager les travaux de rénovation de la bibliothèque sur le budget 2015, qui seraient réalisés aux vacances de février 2016.

## ▪ **SIEML : approbation de la réforme statutaire**

Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire (SIEML) du 16 juin 2015 approuvant la réforme de ses statuts,

Vu la présentation de la réforme des statuts du SIEML par Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DECIDE** d'approuver la réforme statutaire du SIEML dont le texte est joint en annexe.

## **Cérémonie de la Sainte Barbe**

La population est invitée à participer à la cérémonie de la Sainte Barbe qui aura lieu :  
**le samedi 5 décembre 2015 à Andrezé.**

*Au programme :*

- 10h00 Cérémonie religieuse en l'église d'Andrezé
- 11h15 Mise en place du dispositif place de la Mairie
- 11h30 Réception des autorités
- 11h45 Cérémonie officielle - Revue, promotions et décorations
- 12h00 Discours et vin d'honneur à la salle Omnisports